



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 1^{er} juin 2026

44 élus présents (57 en exercice, 5 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**APPEL À PROJETS DU FONDS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE : SENSIBILISATION AU SEXISME PAR LA RÉALITÉ
VIRTUELLE (2026/23B/7.5.8)**

I. Présentation du projet

Dans le cadre de son plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle, m2A a fait de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations un de ses axes privilégiés.

Parmi ces actions figure une sensibilisation des agents aux enjeux liés au sexisme ordinaire.

Cette action vise à sensibiliser l'ensemble des agents de la collectivité aux enjeux du sexisme au travail sur plusieurs années via une approche innovante et immersive.

L'objectif est de prendre conscience des comportements sexistes et de leurs conséquences sur la qualité de vie au travail. À travers une expérience en réalité virtuelle, les agents vivront des situations concrètes, facilitant la compréhension et l'action.

La finalité est de promouvoir un environnement respectueux où chaque agent saura repérer et agir contre le sexisme, contribuant à une culture inclusive.

A ce titre, Mulhouse Alsace Agglomération prévoit de sensibiliser l'ensemble de ses managers sur l'année 2026.

Cette action consiste en l'animation de sessions de sensibilisation au sexisme au travail par un facilitateur, sur une durée de trois jours. Chaque jour, six séquences d'environ 1h15 sont proposées à des groupes de 15 managers, équipés de 15 casques de réalité virtuelle.

II. Coût du projet

Afin de financer en partie cette action, il est proposé que m2A candidate au fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP). Ce fonds est doté d'une enveloppe annuelle de 1 million d'euros et est piloté par la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique), qui a vocation à accompagner les employeurs publics dans la mise en place de projets visant à améliorer et renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les trois versants de la fonction publique (mixité des métiers, prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, articulation des temps de vie, sensibilisation ou formation, santé des femmes etc.).

Ce fonds vise à cofinancer des projets ayant un caractère innovant, partenarial, interministériel et/ou inter-versants.

Le coût de ces 3 journées de sensibilisation est de 13 000€ TTC.

Le montant du fonds sollicité correspond à 8000€ TTC.

Projets	Coût TTC	Financeurs	Recettes prévisionnelles
Sensibilisation au sexisme ordinaire	13 000€ TTC	Fonds en Faveur de l'Egalité Professionnelle	8 000 € TTC
		Auto-financement m2A	5 000 € TTC

Mulhouse Alsace Agglomération a voté un budget pour le financement de licences pour des casques de réalité virtuelle de 5000 € TTC au budget principal (Chapitre 65 – article 65818 – Ligne de crédit 32267).

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve ce projet,
- approuve le plan de financement exposé,
- précise qu'en cas de non attribution de la subvention du Fonds pour l'égalité professionnelle, Mulhouse Alsace Agglomération maintiendra son financement de 5 000€ TTC et reverra le projet en conséquence,
- autorise le Président ou le Vice-Président concerné à solliciter les demandes de subventions et à signer les actes nécessaires à leur formalisation ainsi que les modifications ultérieures nécessaires à la mise en œuvre des subventions afférentes au projet.

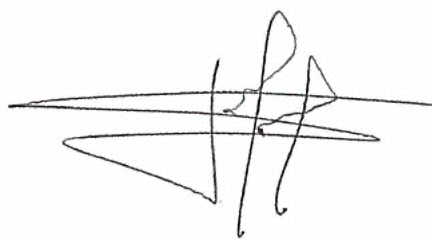
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL Schildknecht', written in a cursive style.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Jordan', written in a cursive style.

Fabian JORDAN